

Avis de constitution

SOCIETE « BRACHËL DIVINE IMMOBILIER » en abrégé « BDI »

Siège ABIDJAN, SONGON, ADIOPODOUME KM 17,  
NON LOIN DE DOMARK, LOT 145 , ILOT 18, Lot 145, Ilot  
18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/04/2025 , et enregistrés le 14/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BRACHËL DIVINE IMMOBILIER »

en abrégé « BDI »

Objet : - BTP,

- AMENAGEMENT FONCIER,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, SONGON, ADIOPODOUME KM 17,  
NON LOIN DE DOMARK, LOT 145 , ILOT 18, Lot 145, Ilot 18

Dirigeant(s) M ATSE AGUIE PRIVAT ARTHUR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04845 du 28/04/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26455/GTCA/RC/2025 du 28/04/2025

